

PROTOCOLE SANITAIRE ECOLE – COVID19

Dans le cadre scolaire		
L'enfant doit réaliser un test au plus tôt (PCR, salivaire ou antigénique).		
	Procédure	Temps d'éviction
Si un élève est testé positif	La classe est suspendue le temps que les élèves se fassent tester. Vous serez contactés par la CPAM.	10 jours
Si un élève cas contact est négatif	Le retour en classe se fera uniquement sur présentation d'un test négatif.	- Une journée au minimum (le temps de réaliser un test et d'obtenir un résultat négatif). - 7 jours si l'enfant ne réalise pas de test.
Dans le cadre privé : cas avéré positif dans la cellule familiale (parents, fratrie)		
Vous serez contactés par la CPAM.		
L'enfant doit réaliser un test au plus tôt.		
Si l'élève est testé positif	Vous serez contactés par la CPAM.	10 jours
Si l'élève est testé négatif	L'isolement se poursuit et un deuxième test est réalisé 7 jours après la guérison du cas confirmé du foyer (10 jours après l'apparition de ses symptômes). Retour à l'école sur présentation d'un test négatif.	17 jours
Si l'élève est testé positif à l'issue du temps d'attente	Vous serez contactés par la CPAM.	10 jours supplémentaires (durée maximale de l'éviction scolaire : 24 jours)
Dans le cadre privé : cas avéré positif hors de la cellule familiale		
L'enfant doit réaliser un test au plus tôt.		
Si l'élève est testé positif	Vous serez contactés par la CPAM.	10 jours
Si l'élève est testé négatif	L'isolement se poursuit et un deuxième test est réalisé Retour à l'école sur présentation d'un test négatif.	- 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. - 14 jours si l'enfant ne réalise pas de test.